

Communiqué de presse

La Banque Triodos prépare une augmentation de capital afin de pouvoir répondre aux demandes de crédits

1^{er} octobre 2018 - La succursale belge de la Banque Triodos lance aujourd'hui une campagne relative à une augmentation de capital via l'émission de certificats d'actions de la banque. Ce capital supplémentaire permettra à la Banque Triodos d'accorder davantage de crédits aux projets durables portés par des organisations et des entreprises.

Les détenteurs de certificats d'actions de la Banque Triodos en Belgique recevront prochainement un courrier les informant de la possibilité d'accroître leur participation dans la banque durable. D'autres clients et personnes potentiellement intéressées ont également l'opportunité d'acquérir des certificats d'actions.

La campagne d'émission de la succursale belge s'inscrit dans la levée de fonds permettant à la Banque Triodos d'augmenter, cette année encore, son capital par le biais de ses succursales européennes. Ces capitaux frais sont nécessaires pour maintenir la forte position en capital de la banque et lui permettre, parallèlement, d'injecter plus d'argent provenant de ses épargnants dans l'économie durable, via des crédits aux entreprises offrant une plus-value sur les plans écologique, social et culturel.

En 2017, les capitaux propres de la Banque Triodos ont augmenté de 12% pour atteindre 1.013 millions d'euros, tandis que l'octroi de crédits durables a enregistré une hausse de 16%. Le bénéfice net de la Banque Triodos s'est élevé à 37,4 millions d'euros. Plus de 7.000 détenteurs de certificats d'actions sur un peu plus de 40.000 – en majorité, des particuliers – résident en Belgique.

« À la fin 2017, la succursale belge avait consenti pour 1,5 milliard d'euros de crédits durables. Au travers de ces crédits, nous établissons des liens avec des initiatives contribuant à un renouveau sociétal et les soutenons dans leur développement. Parmi ces initiatives figurent le Cinéma Palace dans le domaine culturel, Greensky en matière d'énergie renouvelable, l'école fondamentale Vierwinden dans la commune multiculturelle de Molenbeek ou encore Loods 20, la reconversion d'anciens docks du port de Gand, aujourd'hui classés », explique Thomas Van Craen, directeur de la Banque Triodos Belgique.

La Banque Triodos, qui n'est pas cotée en Bourse, confie ses actions à la Stichting Administratiekantoor Aandelen Triodos Bank (SAAT). Cette fondation néerlandaise, à son tour, émet, pour chaque action de la banque, un certificat d'action destiné aux investisseurs.

Ces certificats sont comparables à des actions au niveau de leur fonctionnement, y compris pour l'attribution d'un dividende, et de leur durée de vie, qui est illimitée. Cependant, la SAAT conserve le droit de vote lié aux actions afin de protéger l'identité et de garantir la continuité de la banque. Les certificats d'actions de la Banque Triodos ne sont pas cotés en Bourse. Ce sont les fonds propres de la banque qui déterminent la valeur de l'action, indépendamment de toute spéculation ou projection pour l'avenir.

Pour plus d'informations au sujet du certificat d'action, de ses risques et de son rendement : <https://www.triodos.be/certificats>

À propos de la Banque Triodos

Fondée en 1980, la Banque Triodos est devenue une référence en matière de banque durable au niveau international. La Banque Triodos est une institution indépendante qui promeut un exercice durable et transparent du métier de banquier. Elle considère qu'il n'y a aucune dichotomie entre le fait de privilégier les hommes et la planète et de générer un rendement financier correct. Elle estime, au contraire, que ces deux approches se renforcent mutuellement sur le long terme.

La Banque Triodos dispose de succursales aux Pays-Bas, en Belgique, au Royaume-Uni, en Espagne et en Allemagne, ainsi que d'une agence en France. Elle fait autorité internationalement dans le domaine de la microfinance dans les pays en développement, en Asie centrale et en Europe orientale.

La Banque Triodos a cofondé la Global Alliance for Banking on Values, un réseau de 54 banques durables de premier plan. Ensemble, celles-ci entendent faire croître significativement la banque durable et son impact.

La Banque Triodos détient une licence bancaire complète et est enregistrée auprès de De Nederlandsche Bank (banque centrale néerlandaise) ainsi qu'auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers. Elle est agréée par la FSMA (Autorité des services et marchés financiers) en tant qu'établissement de crédit étranger disposant d'une succursale en Belgique.

Contact

Lieve Schreurs
Corporate Communications Manager
T. 02 548 28 35
M. 0472 92 00 50
E. lieve.schreurs@triodos.be
www.triodos.be

Informations complémentaires relatives au certificat d'action, à ses risques et à son rendement

- Les certificats d'actions de la Banque Triodos relèvent du droit néerlandais.

- Valeur actuelle

La valeur des certificats d'actions de la Banque Triodos est précisée sur www.triodos.be/certificats.

- Risques

En investissant dans les certificats d'actions de la Banque Triodos, vous courez le risque de voir leur valeur diminuer en raison des risques inhérents au secteur bancaire.

- **L'évolution des taux d'intérêt** est un facteur important. Une banque paie des intérêts sur l'épargne qui lui est confiée et perçoit des intérêts sur les crédits qu'elle accorde. Plus l'écart entre ces deux types d'intérêts est faible, moins une banque gagne de l'argent.
- **Le risque débiteur** est le risque qu'un emprunteur ne remplit pas son obligation de payer les intérêts et le remboursement du capital. Un risque débiteur trop élevé pourrait entraîner la faillite de la Banque Triodos, auquel cas les détenteurs de certificats risqueraient de perdre la totalité des fonds investis.
- **Le risque de liquidité** : la Banque Triodos est dépendante des dépôts de ses clients, car c'est avec ces fonds de tiers qu'une banque accorde des crédits. La majorité des dépôts est exigible immédiatement par les épargnants. Une demande excessive provoque une pénurie de ressources financières, susceptible d'entraîner une augmentation des coûts de financement.
- Évolution des taux de change
- Modifications éventuelles dans le système néerlandais de garantie des dépôts
- Concurrence
- Risque de faillite ou d'intervention de l'autorité de résolution (De Nederlandsche Bank). En cas de résolution, la valeur des certificats d'actions peut être réduite en partie ou dans sa totalité (*bail-in*) et les détenteurs de certificats risquent de perdre la totalité des fonds investis.

La Banque Triodos distingue également d'autres risques tels que l'évolution de la situation économique, les changements réglementaires, l'intervention du régulateur et les risques liés à la négociabilité des certificats d'actions de la banque.

- Résultats

- Un dividende peut être distribué en cas de bénéfice. Chaque année, avec l'accord du Conseil des commissaires, le Conseil d'administration formule, lors de l'assemblée générale des actionnaires, une proposition concernant le dividende à distribuer.
- Triodos Bank NV n'est en aucune manière tenue de distribuer un dividende. Les résultats des exercices antérieurs ne constituent pas un indicateur fiable pour l'avenir.

- Documents

Les documents disponibles pour ce produit sont : le [prospectus](#) d'émission des certificats d'actions de la Banque Triodos (approuvé par l'AFM, l'Autorité néerlandaise des marchés financiers, en date du 14 juin 2018), le [résumé](#) du prospectus, la [brochure](#) et les rapports périodiques. Nous encourageons les investisseurs à lire ces différents documents avant de souscrire les certificats. Tous ces documents sont disponibles

gratuitement auprès de la Banque Triodos (succursale belge de Triodos Bank NV, basée aux Pays-Bas), rue Haute 139/3, 1000 Bruxelles, tél. : 02 548 28 52, e-mail : info@triodos.be. Ils peuvent également être téléchargés sur www.triodos.be/certificats.

- Frais et taxes

Veuillez consulter le site www.triodos.be pour connaître les frais liés à l'achat et à la vente des certificats, ainsi que le montant de la taxe boursière en cas de vente.

Frais applicables pour tout investissement dans les certificats d'actions de la Banque Triodos :

Frais de transaction	
Lors de l'achat	0,50% 0% durant la campagne d'augmentation de capital : du 01/10/2018 au 15/12/2018
Lors de la vente	0,50%
Taxe boursière lors de la vente	0,35% avec un maximum de 1.600 EUR par transaction

La Banque Triodos ne comptabilise aucun frais pour l'ouverture d'un compte-titres et la garde des certificats d'actions de la banque.

Fiscalité en matière de dividendes applicable aux investisseurs non professionnels, personnes physiques, résidant en Belgique (sous réserve de modification)		
Mode de paiement du dividende (*)	Taxe néerlandaise sur le dividende	Précompte mobilier belge
En espèces	15%	30%
En actions (dividende en actions)	néant	30%

*Les deux taxes sont d'application.

- Service de médiation

- o www.triodos.be/introduire-une-plainte
- o ombudsman@ombudsfin.be, www.ombudsfin.be